## **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



Liberté - Égalité - Fraternité

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Département de l'Yonne

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le jeudi 22 août 2019

## LES HABITANTS APPELÉS À S'EXPRIMER SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Après un long temps d'élaboration comprenant une concertation des communes, de la population et des partenaires, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes du Jovinien a été arrêté le 11 mars dernier.

Toutefois, avant d'être approuvé, il sera soumis aux habitants via une enquête publique qui aura lieu du 10 septembre 9h au 11 octobre 17h. Pendant cette période une commission d'enquête indépendante (nommée par le Tribunal administratif) aura pour mission de recueillir les observations du public.

D'abord directement à travers 27 permanences où un ou plusieurs membres de la commission d'enquête siègeront aux horaires ci-dessous :

- Au siège de la Communauté de Communes du Jovinien, à Joigny, les :
  - Mardi 10 septembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00;
  - Jeudi 19 septembre 2019 de 15 h 30 à 18 h 30;
  - Mercredi 2 octobre 2019 de 14 h 00 à 17 h 00;
  - O Vendredi 11 octobre 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.
- Dans les communes les :
  - $\circ$  Vendredi 13 septembre 2019 à Bussy-en-Othe de 9 h 00 à 12 h 00;
  - O Vendredi 13 septembre 2019 à Saint-Julien-du-Sault de 14 h 15 à 17 h 15;
  - O Vendredi 20 septembre 2019 à La-Celle-Saint-Cyr de 9 h 30 à 12 h 30 ;
  - Vendredi 20 septembre 2019 à Cézy de 14 h 30 à 17h 30;
  - o Lundi 23 septembre 2019 à Verlin de 9 h 00 à 12 h 00;
  - o Lundi 23 septembre 2019 à Béon de 14 h 30 à 17 h 30;
  - o Mercredi 25 septembre 2019 à Villevallier de 9 h 00 à 12 h 00;
  - o Mercredi 25 septembre 2019 à Saint-Julien-du-Sault de 14 h 15 à 17 h 15;
  - O Lundi 30 septembre 2019 à Saint-Martin-d'Ordon de 9 h 00 à 12 h 00;
  - o Lundi 30 septembre 2019 à Looze de 14 h 30 à 17 h 30;
  - O Mercredi 2 octobre 2019 à Villecien de 9 h 00 à 12 h 00 ;
  - O Vendredi 4 octobre 2019 à Bussy-en-Othe de 9 h 00 à 12 h 00;
  - Vendredi 4 octobre 2019 à Cézy de 14 h 30 à 17h 30;
  - Vendredi 4 octobre 2019 à Précy-sur-Vrin de 15 h 30 à 18 h 30;
  - O Samedi 5 octobre 2019 à Saint-Aubin-sur-Yonne de 9 h 00 à 12 h 00;
  - O Samedi 5 octobre 2019 à Sépeaux-Saint-Romain de 9 h 00 à 12 h 00;
  - Lundi 7 octobre 2019 à La-Celle-Saint-Cyr de 9h 30 à 12 h 30;

Contact : Audrey KORUM

- O Lundi 7 octobre 2019 à Chamvres de 14 h 30 à 17 h 30;
- o Mardi 8 octobre 2019 à Brion de 9 h 00 à 12 h 00;
- o Mardi 8 octobre 2019 à Cudot de 14 h 30 à 17 h 30;
- O Mercredi 9 octobre 2019 à Champlay de 11 h 00 à 14 h 00;
- o Jeudi 10 octobre 2019 à Saint-Julien-du-Sault de 9 h 15 à 12 h 15;
- O Vendredi 11 octobre 2019 à Paroy-sur-Tholon de 9 h 00 à 12 h 00.

Mais aussi via un site internet spécifique: https://www.registre-dematerialise.fr/1514 où seront à disposition le dossier et un registre d'expression comme ça sera également le cas dans les 19 mairies ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes du Jovinien.